



# La Voix Agen Agglo

## CONTACTS :

Permanences au siège de la CGT :

**Tous les mardis et vendredis après-midi**

Bourse du Travail - 9 rue des Frères Magen – 47000 AGEN

Tél : **06 87 80 01 98**

Mail : [territoriaux.agen@udcgt47.fr](mailto:territoriaux.agen@udcgt47.fr)

Site Internet : [territoriauxagen.wifeo.com](http://territoriauxagen.wifeo.com)

**N° 5 – mai 2025**

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires  
Territoriaux de l'agglomération d'Agen

## Une campagne en ordre de marche ???

Monsieur le président-maire ambitionne de mener un 4<sup>ème</sup> mandat.

Après 18 ans de règne, l'équipe municipale paraît avoir la connaissance des services et des agents.

Comment en tirer du positif ?

Centrer le futur mandat sur les **conditions de travail** et le **bien-être des agents** semble primordial.

Un exemple : mardi 8 avril présentation du service propreté (coup de communication, nous ne sommes pas dupes !). L'idée en soi pouvait être intéressante, mais pourquoi attendre la période électorale ? Il faut savoir valoriser le travail de nos collègues et étendre cette reconnaissance à tous les services.

Une nouvelle session de "*l'École des cadres*" va débiter au mois de septembre 2025 : la proposition d'un item sur l'écoute et la protection des agents sous la direction de ces futurs "cadres" devrait y trouver une place car depuis plusieurs années, les agents ne se sentent pas soutenus par leur direction. Être encadrant ne veut pas dire être soumis mais plutôt assumer ses responsabilités et être le premier bastion pour soutenir et défendre les agents.

Nous sommes dans l'ère des labels français et européens, nous brillons dans plusieurs domaines grâce à l'implication de nos collègues, notamment dans les domaines du sport, des espaces verts, de l'informatique... en revanche, sur le label humain, heureusement qu'il n'y a ni fleurs, ni étoiles ou arobases car nous serions en négatif !

Monsieur le président-maire encore faudrait-il accepter et permettre aux divers encadrants et directions de pouvoir s'exprimer, sans risquer sa carrière, la suppression de son service ou tout autre manière d'intimidation.

Collègues, le printemps démarre doucement et nous allons rester positifs même s'il faut parfois faire semblant d'être en forme et que cela devient pesant, en plus du climat général de plus en plus anxiogène. Votre syndicat est présent pour échanger et discuter : alors oui nous ne sommes pas des magiciens ! mais par contre il est certain que nous vous défendons au détriment de nos carrières et des remontrances. Nous ne céderons pas à l'intimidation et serons toujours en première ligne à vos côtés.

Alors luttons ensemble, non dans le sens guerrier, mais juste avec un petit mot, un petit message, un petit geste qui peuvent nous permettre d'avoir un meilleur quotidien et de ne jamais rester eseuilé.

## Un budget au forceps et la dégradation des services publics

### Le 5 février dernier :

Le Premier Ministre Bayrou a opté pour le 49.3 afin d'imposer son budget austéritaire à la France. Ce budget c'est **32 milliards de coupe dans les services publics** (hôpitaux, écoles, enseignement supérieur, culture, collectivités territoriales, sport...) et, de fait, une continuité de l'affaiblissement de ces derniers **pour mieux les privatiser ensuite !!!**

Dans la territoriale, ce sont 2,2 milliards d'euros d'économies imposées : elles entraineront une réduction drastique des moyens alloués, affectant directement la qualité des prestations offertes à la population. De plus, le ralentissement des projets d'infrastructures et d'équipements publics impactera l'emploi et l'économie locale.

Le budget de la sécurité sociale, lui aussi imposé par 49.3, impacte également les fonctionnaires. En effet, depuis le **1<sup>er</sup> mars, nous perdons 10% de notre rémunération pendant les 90 premiers jours de congé maladies ordinaire, en plus du jour de carence.** Tout cela dans un contexte où nous nous sommes fait voler deux ans de nos vies, avec l'augmentation de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, et des jours de congés avec les 1 607 heures.

**Il convient de rappeler que la libre administration des communes devrait nous préserver de toutes ces mesures, encore faudrait-il que les maires et président-es-maires aient le courage politique de s'y opposer.**

### Le 15 Avril :

Monsieur Bayrou a annoncé vouloir **40 milliards de coupes supplémentaires** dès 2026, 18 milliards pour la Sécurité sociale, 14 milliards pour l'Etat, 8 milliards pour les collectivités territoriales.

***POUR MEMOIRE : petit tableau récapitulatif des politiques économiques de la dernière décennie : ces choix desservent encore et toujours nos services publics avec l'argent public***

Année	Coût annuel	Mesure	Effets macroéconomiques
2017	4 milliards	Suppression de l'ISF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nuls pour l'économie (France Stratégie)</li><li>• Avec la flat tax, rapporte 1,5 millions par an à chacun des 100 foyers les plus riches (Bercy)</li></ul>
2017	1 milliard	Harmonisation à la baisse de la fiscalité du capital ("flat tax")	<ul style="list-style-type: none"><li>• 44% de cette baisse a profité aux 1% les plus riches (Bercy)</li></ul>
2020	11,5 milliards	Baisse de l'imposition des entreprises privées	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nuls à ce jour, hausse du PIB et réindustrialisation attendue (gouvernement)</li></ul>
2018	20 milliards	CICE transformé en 2019 en baisse pérenne de cotisations patronales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'important effet constaté sur l'emploi (France Stratégie)</li><li>• Augmentation des marges des entreprises (IRES)</li><li>• Trappes à bas salaires</li></ul>
2018	24 milliards	Subventions massives à l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation de l'alternance</li><li>• Augmentation des abus et dégradation de la formation</li></ul>
2019	10 milliards	Augmentation de la prime d'activité pour les bas salaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Amélioration des revenus des plus modestes</li><li>• Le contribuable compense la faiblesse des salaires versés par les entreprises</li></ul>
2022-2027	14 milliards	Suppression de la Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises	<ul style="list-style-type: none"><li>• Importante perte de recettes pour les collectivités locales</li><li>• Amélioration de la "compétitivité" des entreprises</li></ul>

M. Bayrou a démontré que la politique menée depuis 20/25 ans s'est traduite par un recul de la France d'une rapidité inouïe :

PIB par habitant inférieur de 10 à 15 % à celui de l'Allemagne, de 25 % par rapport aux Pays bas, de 30 % par rapport aux Etats Unis.

Salaires, emploi, services publics, dette, désindustrialisation, régression partout.

La régression par rapport à l'Europe est d'autant plus grave que l'Union Européenne décroche par rapport aux Etats Unis et à la Chine, notamment dans tous les domaines d'avenir.

M. Bayrou a accumulé les omissions : les **200 milliards d'aides aux entreprises** ont créé les déficits, la dette, qu'il dénonce, alors qu'il en est co-responsable.

La France, 20 ans après le vote "NON" (violé) au référendum du 29 mai 2005, est championne des délocalisations, pour 70 % en Europe. La balance commerciale est lourdement déficitaire, la croissance est atone.

M. Bayrou a accumulé les contre-vérités en particulier sur les chiffres des dépenses publiques, des prélèvements obligatoires. En France les **cotisations sociales sont une part des salaires**. Or, les cumuler avec les impôts et taxes **fausse les comparaisons** internationales.

Que dire de la suppression de la taxe professionnelle et celle de la taxe d'habitation ?

Quand l'État réduit ou supprime une ressource locale, il promet de compenser la perte à l'euro près mais en réalité il n'en fait que selon son bon vouloir, en fonction de ses propres besoins et objectifs.

En conclusion : les ressources locales deviennent ainsi la variable d'ajustement de la politique financière de l'État.

Ce "pognon de dingue" est en bonne partie à l'origine du "dérapage de la dette publique" (corsetée par le plafond de 3% imposé par l'Union Européenne), qui avait conduit MM. MACRON, ATTAL et LE MAIRE à ordonner, d'abord **10 milliards**, puis **20 milliards d'économie** sur les dépenses publiques, puis de nouveau **20 milliards supplémentaires** en 2025, en "**rabotant**" des secteurs déjà fragilisés par les politiques libérales conduites à marche forcée depuis des décennies : **l'éducation, la recherche, la santé, la protection sociale, l'emploi, la culture...**

Ceci **sans toucher aux fameuses "aides aux entreprises"**, qui ont **transformé ces dernières en véritables rentières biberonnées à l'argent public.**

**Dans ce contexte, les Etats Généraux des Services Publics Territoriaux sont le fer de lance pour mettre nos revendications sur le devant de la scène.**

**Nous devons nous mobiliser pour gagner :**

- **la retraite à 60 ans et à taux plein,**
- **l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique de 2019,**
- **une augmentation de la valeur du point d'indice à 6 € (+ 10% tout de suite),**
- **un plan de titularisation des effectifs contractuels,**
- **la semaine de 4 jours et 32 heures de travail.**

**Communiqué intersyndical pour la Fonction Publique,  
pour les agents et les agent-es : mobilisation mardi 13 mai !**

**Nos organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC**

constatent la grande insuffisance des premières réponses faites par le ministre de la Fonction Publique et l'ensemble du gouvernement aux revendications et aux propositions exprimées très massivement notamment dans la grève et les manifestations du 5 décembre dernier ou dans tous les cadres du dialogue social.

Mesurant la gravité des crises aux niveaux international, européen et national, elles réaffirment dans ce contexte la nécessité de préserver le modèle social et les droits qu'il garantit aux citoyen-nes et usager-es.

**Pour nous, cela passe par la préservation et le développement des services publics, de la fonction publique qui en assume l'essentiel, par la reconnaissance de ses personnels et des missions d'intérêt général qu'elles et ils exercent quotidiennement.**

De ce point de vue, nos organisations alertent sur l'orientation choisie par le gouvernement concernant la préparation du budget 2026 qui, si elle devait être confirmée, signifierait suppressions massives d'emplois publics, poursuite du gel de la valeur du point d'indice, affaiblissements et abandons de missions de service public sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-Mer, et cela sur plusieurs années... Il est nécessaire de refuser cette austérité budgétaire pour que d'autres choix soient faits en faveur de la fonction publique et de ses agent-es.

Par leur mobilisation, les personnels ont gagné l'abandon du projet d'augmenter à trois jours le délai de carence en cas d'arrêt de travail pour raison de santé. Néanmoins, le gouvernement a persisté à infliger une réduction de 10 % de la rémunération lorsque les personnels sont placés en congés de maladie ordinaire. Il a aussi maintenu la suppression de la GIPA pour 2024 et 2025 alors même que toutes les rémunérations de la fonction publique ont été affaiblies par les effets de la crise inflationniste des années passées.

L'agenda social adressé aux organisations syndicales par le ministre chargé de la fonction publique ne répond pas, en l'état, aux revendications et préoccupations des agents-es publics, notamment en matière d'amélioration des rémunérations et des conditions de travail. Tout au plus, de vagues annonces concernant les rémunérations les plus faibles sont faites.

**Nos organisations syndicales demandent au gouvernement de rétablir :**

- La rémunération complète, sans carence, pendant les jours d'arrêt maladie ordinaire.
- Les conditions budgétaires de versement de la GIPA pour 2025.

**Les agent-es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel-les, exigent notamment :**

- Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- Des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agent-es contractuel-les,
- L'augmentation de la valeur du point d'indice rétablissant le niveau des rémunérations et des mesures salariales générales au titre des années 2025 et suivantes,
- La refonte des grilles indiciaires,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi nos organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC appellent les personnels à se mobiliser lors d'une journée d'action, pouvant aller jusqu'à la grève, et à participer aux manifestations qui seront organisées sur l'ensemble du territoire **le mardi 13 mai 2025.**